

En vous connectant à notre caisse de compensation, vous avez reçu un code pour la création d'un premier login / utilisateur avec des droits d'administrateur pour connect. La mise en ligne d'autres logins et l'attribution des autorisations relèvent de la responsabilité du membre.

- Un administrateur a le droit de substitution, grâce à ce droit, d'autres utilisateurs peuvent être connectés à volonté et tous les droits peuvent être attribués.

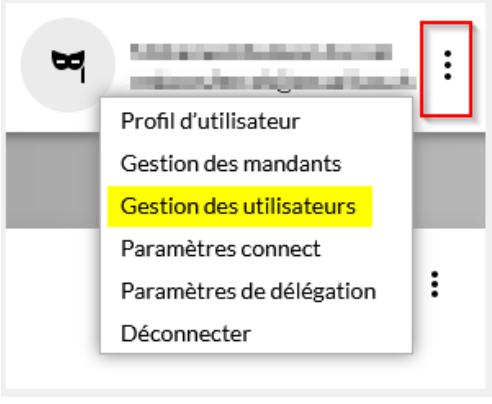
En raison de différentes circonstances, il peut arriver qu'il n'y ait plus de login ou qu'il n'y ait plus que des logins inactifs de collaborateurs ayant par exemple quitté l'entreprise et qu'il n'y ait donc plus de possibilité d'accès pour connect.

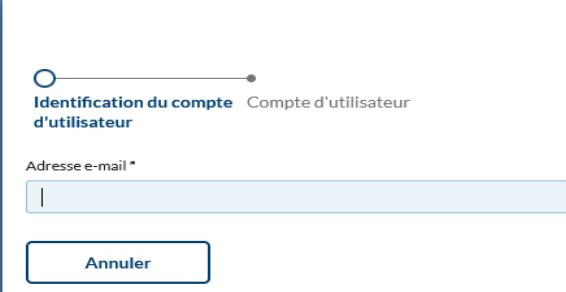
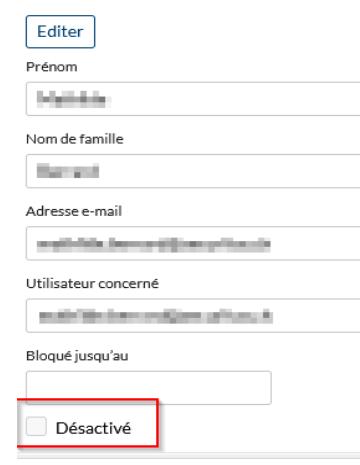
La description suivante doit être un guide et un soutien pour différentes situations et constellations.

Situation 1

Vous avez encore un administrateur connect et celui-ci quitte l'entreprise - est encore en service et peut saisir la personne suivante.

Attention : numéro de portable et contact avec la nouvelle personne nécessaires pour la mise en place d'un login en deux étapes.

	<p>Saisie de la succession</p> <p>L'utilisateur encore actuel peut saisir la personne suivante.</p> <ul style="list-style-type: none">• connect• Gestion des utilisateurs (en haut à droite sur les 3 points)
	<p>Gestion des utilisateurs</p> <p>Dans la gestion des utilisateurs, il est possible d'édition ou de désactiver les logins existants (cliquer sur Détails) et d'ouvrir de nouveaux logins (cliquer sur Nouveau).</p>

<h2>Saisir l'utilisateur</h2> 	<p>Le nouvel utilisateur peut être saisi et le login à deux niveaux peut être configuré.</p> <p><i>voir aussi les instructions Configurer le login OTP</i></p>						
<p>Détail de l'utilisateur</p> 	<p>Salariés sortants avec des logins actifs peuvent se désactiver eux-mêmes le dernier jour de travail.</p> <p>Dans la gestion des utilisateurs, cliquer sur Détail de son propre profil, puis sur Modifier et cocher la case "Désactivé", enregistrer.</p>						
<p>Situation 2</p> <p>Vous n'avez plus de login actif ou le dernier login appartient à une personne qui a déjà quitté la société.</p> <p>Contactez la caisse de compensation pour les possibilités suivantes :</p>							
<p>Invitation connect pour entreprises</p> <p>Mesdames et Messieurs</p> <p>Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre connect! Simple à utiliser, cette solution Internet vous permet en tant qu'employeur d'effectuer de nombreuses tâches liées aux assurances sociales sans recours au papier. Il vous suffit de vous inscrire avec le code d'accès pour commencer. Vous allez rapidement vous familiariser avec les fonctions de connect.</p> <p>connect – Votre accès à un bureau sans papier</p> <table border="0" data-bbox="208 1769 933 1911"> <tr> <td data-bbox="208 1769 330 1799">Enregistrement</td> <td data-bbox="473 1769 933 1799">Lien pour s'enregistrer: https://test.akisnet.ch/ak095Test20/code</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="473 1810 822 1837">Votre code d'accès personnel: UGYDEHEXSE6</td> </tr> <tr> <td></td> <td data-bbox="473 1848 965 1911">Ce code est valable 150 jours. Une fois ce délai a expiré, un nouveau code d'accès doit être demandé. Veuillez vous adresser pour cela au service d'assistance mentionné ci-dessous.</td> </tr> </table>	Enregistrement	Lien pour s'enregistrer: https://test.akisnet.ch/ak095Test20/code		Votre code d'accès personnel: UGYDEHEXSE6		Ce code est valable 150 jours. Une fois ce délai a expiré, un nouveau code d'accès doit être demandé. Veuillez vous adresser pour cela au service d'assistance mentionné ci-dessous.	<p>Commandez un nouveau code auprès de la caisse de compensation afin de pouvoir vous enregistrer à nouveau et créer un login.</p> <p>Celui-ci vous sera envoyé par la poste. L'envoi par e-mail ou la transmission du code par téléphone n'est pas possible pour des raisons de protection des données.</p> <p>connect@exfour.ch</p>
Enregistrement	Lien pour s'enregistrer: https://test.akisnet.ch/ak095Test20/code						
	Votre code d'accès personnel: UGYDEHEXSE6						
	Ce code est valable 150 jours. Une fois ce délai a expiré, un nouveau code d'accès doit être demandé. Veuillez vous adresser pour cela au service d'assistance mentionné ci-dessous.						
<p>La caisse de compensation ne saisit les logins que dans des cas exceptionnels et uniquement sur la base d'une lettre officielle des personnes autorisées à signer avec indication des autorisations souhaitées.</p>							

Les désactivations d'anciens logins / de logins inactifs sont effectuées par la caisse de compensation (sur demande), pour autant qu'aucun administrateur actif ne soit plus enregistré.

Situation 3

Vous souhaitez ouvrir l'accès à connect à une société fiduciaire ou à un représentant.

<p>Infos / Bemerkungen</p> <p>connect-Administrator </p>	<p>a)</p> <p>Un administrateur actuel peut ouvrir un login à la société fiduciaire (=> gestion des utilisateurs & NOUVEAU)</p>
<p>Invitation connect pour entreprises</p> <p>Mesdames et Messieurs</p> <p>Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre connect! Simple à utiliser, cette solution Internet vous permet en tant qu'employeur d'effectuer de nombreuses tâches liées aux assurances sociales sans recours au papier. Il vous suffit de vous inscrire avec le code d'accès pour commencer. Vous allez rapidement vous familiariser avec les fonctions de connect.</p> <p>connect – Votre accès à un bureau sans papier</p> <p>Enregistrement</p> <p>Lien pour s'enregistrer: https://test.akisnet.ch/ak095Test20/code Votre code d'accès personnel: UGYDEHEXSE6 Ce code est valable 150 jours. Une fois ce délai a expiré, un nouveau code d'accès doit être demandé. Veuillez vous adresser pour cela au service d'assistance mentionné ci-dessous.</p>	<p>b)</p> <p>Vous n'avez pas (plus) de login actif : Commandez un nouveau code auprès de la caisse de compensation, que vous pourrez transmettre à votre fiduciaire.</p> <p>Celui-ci vous sera envoyé par la poste. L'envoi par e-mail ou la transmission du code par téléphone n'est pas possible pour des raisons de protection des données.</p> <p>Celui-ci ne sera envoyé directement à la société fiduciaire que sur demande écrite du membre et sur présentation d'une procuration.</p> <p>connect@exfour.ch</p>

Important: Un accès à connect pour une société fiduciaire / représentation ouvre les droits dans connect ; pour les renseignements téléphoniques ou écrits à la société fiduciaire / représentation de la caisse de compensation, une procuration actuelle doit être présentée.

Autre Situation

Vous rencontrez des problèmes techniques lors de la saisie des utilisateurs ou de la mise en place de la connexion en deux étapes, ou encore des questions sur les processus spécialisés (manipulation, tâches ou messages).

Contactez-nous, nous vous aiderons volontiers directement par téléphone ou par e-mail connect@exfour.ch. Vous trouverez également des conseils et des instructions sur notre site Internet www.exfour.ch à l'adresse connect.